

Documents administratifs et informations relatives à l'environnement

Vous pouvez solliciter la commune pour la communication d'un document administratif ou d'une information relative à l'environnement dont elle dispose.

L'accès aux documents administratifs s'exerce dans les conditions fixées au code des relations entre le public et l'administration. Il concerne les documents dits communicables et s'exerce dans la limite des possibilités techniques de l'administration, par consultation sur place, par courrier électronique ou par délivrance d'une copie.

Tarifs de délivrance des copies :

Document sur support papier :

- Page A4 Noir et blanc : 0,15 €
- Page A4 Couleur : 0,30 €
- Page A3 Noir et blanc : 0,30 €
- Page A3 Couleur : 0,60 €
- Plan, le ml : 1,00 €.

Document sur support informatique :

- Cédérom : 2,75 €
- DVD : 3,00 €.

Frais d'envoi :

Tarif postal en vigueur au moment de l'envoi.

Pour en savoir plus sur les règles et modalités applicables à la communication des documents administratifs et à la réutilisation des données publiques, vous pouvez consulter le site internet de la CADA > www.cada.fr [1]

Pour accéder aux informations relatives à l'environnement dont dispose la commune : à lien vers « répertoire environnement ».

Votre correspondant en Mairie de Gravelines

Pour faciliter votre demande, vous pouvez effectuer la démarche en ligne ou compléter le formulaire suivant :

DEMANDE DE COMMUNICATION D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF*Formulaire à transmettre :**par voie postale :***Mairie de GRAVELINES
Direction des Ressources
Administration Générale
À l'attention de la PRADA –
Sébastien SCHOREEL
B.P. 209
59820 GRAVELINES***par dépôt en Mairie :***A l'attention de
la PRADA –
Sébastien SCHOREEL
Direction des Ressources
Administration Générale***par mail :***prada@ville-gravelines.fr****1 - Demandeur :**

Nom: Prénom:

Adresse:

E-mail: Tél:

2 - Description précise du document demandé (nom du/des documents, date(s), etc ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de la demande:

Signature:

TARIFS - FRAIS DE DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS:**- Document sur support papier:**

- Page A4 - Noir et blanc : 0,15 €
- Page A 4 – Couleur : 0,30 €.
- Page A3 - Noir et blanc: 0,30 €
- Page A3 - Couleur : 0,60 €
- Plan, le ml : 1,00 €

- Document sur support informatique:

- Cédérom : 2,75 €
- DVD : 3,00 €

- Frais d'envoi: Tarif postal en vigueur au moment de l'envoi.

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de votre demande font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services de la Ville de GRAVELINES en charge de traiter votre dossier. Elles ne sont en aucun cas réutilisées à d'autres fins.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement des données personnelles, droit à la limitation du traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant :

Par e-mail : prada@ville-gravelines.fr

Par courrier, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, Lucile LEPRETRE, Service Administration Générale, Mairie de GRAVELINES – BP 209 – 59820 GRAVELINES.

Poids : 47.24 Ko
[Téléchargement](#) [2]

et le faire parvenir à la "Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques" (PRADA) en mairie, qui a été nommée par arrêté du Maire.

La PRADA est chargée de :

- Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et à l'information relative à l'environnement, traiter les éventuelles réclamations et veiller à leur instruction,
- Assurer la liaison entre la mairie de Gravelines et la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Ses coordonnées :

PRADA - Sébastien SCHOREEL

Direction des Ressources - Service Administration Générale

Tél : 03 28 23 59 05

 Mail : prada@ville-gravelines.fr [3]

Informations consultables en Mairie

Pour accéder aux informations consultables en mairie (sur rendez-vous uniquement), vous pouvez vous adresser aux services indiqués sur le document téléchargeable ci-dessous :

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT - COMMUNE DE GRAVELINES

Pour accéder aux informations consultables en Mairie (sur rendez-vous), vous pouvez vous adresser aux services indiqués ou à la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) - Sébastien SCHOREEL - Direction des ressources - Administration Générale - Tél : 03-28-23-59-05 - prada@ville-gravelines.fr

Domaine	Information	Liens internet	Version papier consultable
Antennes relais	Localisation des antennes relais et mesures de champs électromagnétiques	https://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/#box:2.10924728647379:50.9701223379675;2.17925770786889;51.0268717060466;6888	à l'ANFR 78, avenue du Général De Gaulle 94704 Maison-Alfort - Tél : 01-45-18-72-72
Air	Capteurs de poussières et mesures de la qualité de l'air à Gravelines	http://portouestdk.poussieres.info/ http://www.atmo-hdf.fr/accéder-aux-données-mesures-des-stations.html	à l'ATMO Hauts de France 55 Place Rihour - 59044 Lille - Tél : 03 59 08 37 30
Déchets	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets	synthèse téléchargeable (sélection rapports et synthèses) : https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/kosque/	en Mairie - Direction des Ressources - Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs - Tél : 03 28 23 59 05
Eau Assainissement	Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics, de l'eau potable et de l'assainissement.	synthèse téléchargeable (sélection rapports et synthèses) : https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/kosque/	en Mairie - Direction des ressources - Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs - Tél : 03 28 23 59 05
Eau Assainissement	Qualité des eaux de baignades	http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do?fa	affichée au poste de secours de la plage
Eau Assainissement	Analyse de la qualité de l'eau potable par la DDASS		affichée en Mairie (rez de chaussée) et dans les pharmacies
Planification urbaine	Enquêtes publiques		en Mairie pendant la durée des enquêtes (dates affichées au rez de chaussée et au 1er étage à la Direction des Services Techniques) Direction du Développement - Développement durable - Tél : 03 28 23 59 76
Planification urbaine	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux	http://www.sage-delta-aa.com/territoire/cartographie/	au SAGE du Delta de l'Aa Pertuis de la Marine - BP 85530 59386 Dunkerque Cedex 1 - Tél : 03-28-62-72-14
Planification urbaine	Plan Local d'Urbanisme Communautaire	https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/kosque/pluc/	à la CUD Pertuis de la Marine - BP 85530 59386 Dunkerque Cedex 1 - Tél : 03 28 62 70 00
Planification urbaine	Schéma de Coherence et d'Organisation du Territoire	http://www.pci-cote-opale.fr/espace-documentaire/grand-public/10/rapport-detudes/	au Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, 5 quai de la Citadelle - 59140 Dunkerque Tél : 03 28 51 92 35

AG/repertoire_environnement.pdf

Poids : 13.08 Ko

[Téléchargement](#) [4]

ou à la Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) :

Sébastien SCHOREEL (contact ci-dessus).

URL de la source (modifié le 19/03/2019 - 16:46): <https://www.ville-gravelines.fr/mairie/documents-administratifs/documents-administratifs-et-informations-relatives-lenvironnement>

Liens

[1] <http://www.cada.fr>

[2] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire_-_demande_de_document_0.pdf

[3] <mailto:prada@ville-gravelines.fr>

[4] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/repertoire_environnementmodifie_sy.pdf